

LA Gazette

Bulletin d'information municipal de la Commune de REMELFING

www.mairie-remelfing.fr

N°73 - Juin 2016



Conseil Municipal 2-3

L'Edito du Maire
Compte administratif 2015

Les actualités 4-5

Agenda - En bref

Réalisations 6-7

Rémelfing Sulzbach 8-9

Rémelfing au fil du temps 10

Evènements 11à13

Associations 14à23

Vie locale 24

EVENEMENTS

Festival

REM

7^{ème} édition

► CONSEIL MUNICIPAL



EDITO

Chers habitants,

Lors du vote du budget, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes d'habitation, foncière et foncière non bâtie et ce, malgré la baisse des dotations de l'état.

J'ai souhaité vous présenter le plan de situation et le projet parcellaire du lotissement « Les Hauts de Sarre » dans cette gazette. Nous souhaitons créer un lotissement de haute qualité environnementale avec beaucoup de plantations, des noues pour collecter les eaux de pluie et surtout une grande diversité de parcelles de 5,5 ares à plus de 10 ares. Le projet a été validé par le conseil municipal, il faut maintenant attendre les autorisations des divers organismes, le permis de lotir, et rédiger le règlement du lotissement. Début 2017 nous aurons tous les éléments pour définir le prix de vente de l'are, avec un objectif de démarrage des travaux de viabilisation au courant de l'année 2017. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie pour réserver une parcelle.

Les travaux de requalification du centre village, tranche conditionnelle, ont démarré par la mise en souterrain des réseaux électrique, télécommunication et fibre optique. Les ouvrages de voirie avec la pose des caniveaux et des pavés vont se poursuivre au courant de l'été. Les 12 lots du chantier de rénovation de l'ancienne mairie rue de Nancy ont été attribués, les travaux démarrent de suite et ce jusqu'à la fin de l'année. Des travaux dans nos logements et bâtiments communaux ont été menés par le chantier d'insertion de la CASC.

Je vous invite à lire la nouvelle rubrique de la gazette dédiée au partenariat que nous sommes en train de tisser avec la ville de Sulzbach Saar, située dans la communauté urbaine de Sarrebruck.

Notre village a une fois de plus accueilli des milliers de visiteurs lors du festival REM, bravo à tous les bénévoles pour leur investissement. Les conditions climatiques n'ont malheureusement pas permis d'organiser la kermesse des écoles ni le traditionnel marché aux puces. Enfin, je voudrais tout particulièrement saluer la performance des joueurs de l'équipe B de l'Union Sportive de Rémelfing, pour leur titre de champions.

Notre prestataire, les PEP 57, proposera un accueil de loisirs pour tous les enfants de 3 à 12 ans, du 6 au 29 juillet de 7h30 à 18h 00, au local périscolaire rue de Nancy.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et de très bonnes vacances.

Hubert BOURING

*Maire de Rémelfing,
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sarreguemines Confluences*

La gazette, bulletin d'information édité par
la commune de Rémelfing

Directeur de la publication :
Hubert BOURING, Maire

Crédits photos
Commune de Rémelfing

Maquette : SF Créaprint - Sarreguemines

Impression : SF Créaprint
Tirage : 700 exemplaires

► CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Principales opérations d'investissement réalisées en 2015 (TTC)

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
■ - Charges à caractère général (dépenses de fonctionnement)	248 587,00 €	
■ - Charges de personnel (traitements, cotisations)	244 026,00 €	
■ - Autres charges de gestion courante (indemnités élus et cotisations, subventions)	61 307,00 €	
■ - Charges financières (remboursements frais financiers sur emprunt)	29 958,00 €	
■ - Charges Exceptionnelles (Titres annulés)	426,00 €	
		20 642,00 €
■ - Atténuations de charges		20 642,00 €
■ - Redevances (occupation domaine public, location chasse, refacturation de charges)		51 056,00 €
■ - Impôts et taxes (contributions directes, taxes foncières, taxe d'habitation)		595 714,00 €
■ - Dotation – subventions – participations (dotation globale de fonctionnement, participations et subventions)		120 140,00 €
■ - Autres produits de gestion courante (locations)		54 703,00 €
■ - Produits financiers (intérêts parts sociales)		19,00 €
■ - Produits exceptionnels (cession immobilière)		518,00 €
TOTAL	584 304,00 €	842 792,00 €



INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
- Travaux d'aménagement du centre village tranche ferme	415 089,00 €	
- Rénovation logement communal école primaire	14 117,00 €	
- Rénovation maison 26, rue du Château	18 488,00 €	
- Rénovation bâtiment 15, rue de Nancy	26 914,00 €	
- AEP rue de Siltzheim	14 106,00 €	
- Subventions d'investissement		
Subvention PACTE 57 rue des Vergers-Liberté-Stade		97 116,00 €
Fonds de Concours CASC Aménagement Centre Village		36 000,00 €
Subvention Article 8 Centre village tranche ferme		25 000,00 €
- Emprunts		400 000,00 €
TOTAL	488 714,00 €	558 116,00 €

Prévisions des principales opérations d'investissement 2016

- Travaux d'aménagement du centre village	550 000,00 €
- Rénovation bâtiment 15 rue de Nancy	210 000,00 €
- Achats de terrains SNCF	300 000,00 €
- Travaux de voiries trottoirs	30 000,00 €

▶ LES ACTUALITÉS

AGENDA

Les dates à retenir

JUILLET

14.07.2016 Fête Nationale au Château

SEPTEMBRE

17/18.09.2016 Exposition de peinture

NOVEMBRE

27.11.2016 Marché de Noël

DECEMBRE

11.12.2016 Fête de Noël des Personnes Agées

EN BREF

Décoration de Pâques réalisée par nos agents techniques



Inscription sur les listes électorales

Les personnes venant habiter dans la Commune sont priées de venir se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016.

Sapeurs pompiers

Le Chef de Centre vous remercie pour l'accueil réservé lors de la vente des calendriers.

Pour rejoindre le Corps des Sapeurs Pompiers (âge de recrutement : 16 ans) ou pour plus d'informations, merci de bien vouloir contacter le Chef de Centre de Rémelfing.

SONNICK Claude

13, rue des Roses - 57200 REMELFING

Tél : 03 87 28 18 86

Benne à déchets verts

LA BENNE A DECHETS EST OUVERTE DEPUIS AVRIL 2016.

Elle se situe rue du Stade à côté des parkings. Elle est réservée uniquement aux habitants de la Commune.

Elle est ouverte :

les mercredis et samedis de 14 H 00 à 17 H 00 sauf jours fériés d'avril à septembre.

Seuls les déchets verts et branchages d'une longueur inférieure à 2,5 mètres et d'un diamètre inférieur à 200 mm sont acceptés.

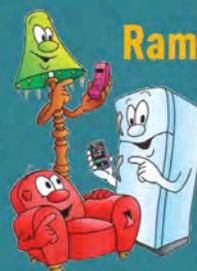
Les déchets exclus sont tous les autres déchets fermentescibles et non fermentescibles comme les déchets de cuisine, les pots en terre cuite ou en plastique, les sacs en plastique, les emballages alimentaires, la terre, les gravats, les produits dangereux et polluants, les métaux, le bois traité et les palettes.



Bois

Les inscriptions pour les fonds de coupe de bois pour l'année 2017 sont à faire en Mairie avant le **31 octobre 2016**.

Ramassage d'objets encombrants



Le prochain ramassage des objets encombrants aura lieu le jeudi 30 juin 2016. Prière de sortir les objets avant 5 heures.

Le recensement militaire

Le recensement militaire s'effectue en Mairie du domicile durant l'année dès 16 ans.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- le livret de famille des parents
- une pièce d'identité en cours de validité

Rencontres de M. Christophe SALIN, Sous-préfet de l'arrondissement de Sarreguemines avec nos entreprises.

**Entreprise
GERBO**



Entreprise PG FORMATION



Entreprise OTHON FEY



Entreprise DE ZORZI



**Entreprise
DIDAKTIK**



► AU COIN DE VOTRE RUE

PRINCIPALES RÉALISATIONS du 1^{er} semestre 2016

Travaux d'enfouissement des réseaux secs réalisés par la société
Vigilec rue de Sarreguemines RD33



Travaux d'aménagement du centre village tranche conditionnelle



Travaux de rénovation
du couloir rue des écoles
(bâtiment communal)



Travaux d'assainissement
réalisés par la société Maeva
rue de Sarreguemines RD33



Travaux d'élagage terrain
de foot



SIGNATURE DE LA CONVENTION AMITER ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE DE RÉMELFING

Le dispositif Aide Mosellane à l'Investissement des TERRitoires (AMITER) ouvert à l'ensemble des communes et de leurs groupements confirme le Département comme garant de la solidarité territoriale (loi NOTRe) et s'inscrit dans une période de raréfaction des soutiens publics (Europe, Etat et Région). Dans le cadre de la requalification du Centre village 2ème tranche, la commune de Rémelfing a sollicité une subvention AMITER auprès du Conseil Départemental pour le financement de ces travaux.

Al'issue de la réunion de la Commission Permanente, le Département nous a accordé son soutien financier en nous attribuant une subvention AMITER à hauteur de 140 000 euros.

La signature de la Convention AMITER s'est déroulée en Mairie le lundi 13 juin 2016 en présence de Monsieur Jean-Claude CUNAT, vice-président du Conseil Départemental et de Madame Evelyne FIRTION Conseillère Départementale.



RÉUNION DE TRAVAIL À RÉMELFING AVEC LA DÉLÉGATION DE SULZBACH LE 15 JUIN 2016.





COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : RÉMELFING-SULZBACH

GRENZÜBERSCHREITENDE KOOPERATION: REMELFING – SULZBACH

Par/Von : Daniel SCHMIT / Wolfgang WINCKLER

Le 08 Mars 2016, Hubert BOURING, Isidore DE ZORZI et Daniel SCHMIT se sont rendus à Sulzbach (Sarrelouis).

Ce fut l'occasion d'un premier contact avec les représentants des communes respectives, qui ont manifesté la volonté de créer une coopération transfrontalière entre les deux pays.

D'emblée, le courant a très bien passé entre les différents participants qui ont ensemble trouvé une multitude de points à mettre en oeuvre.



De gauche à droite : M. Wolfgang WINCKLER, Mme Renate SCHIEL-KALLENBRUNNEN, Daniel SCHMIT, Michael ADAM (Maire), Hubert BOURING, Isidore DE ZORZI.



Article du 18 Mars 2016 paru dans le "Sulzbach Rundschau" :

BESUCH AUS REMELFING (Frankreich)

Bürgermeister Michael Adam konnte kürzlich gemeinsam mit Renate Schiel-Kallenbrunnen und Wolfgang Winckler eine Delegation aus der lothringischen Kommune Rémelfing (nahe Saargemünd) im Rathaus begrüßen. Grund des Besuchs der dortigen Bürgermeisters Hubert Bouring mit den beiden Beigeordneten Isidore De Zorzi und Daniel Schmit war eine erste Kontaktaufnahme mit dem Ziel neuer grenzüberschreitender Kooperationen. Die Chemie zwischen allen

Beteiligten stimmte sofort und es wurde eine Reihe von Punkten gefunden, die man zukünftig gemeinsam "bearbeiten" will.

Premiers projets communs prévus en 2016

- 1er Mai : Participation du Club de marche de Sulzbach à la Marche du Muguet à Rémelfing (photo ci-dessus)
- 19 Juin : Participation de la Chorale Cassiopée à la Fête des chorales à Sulzbach
- 17 et 18 Sept. : Participation du Club de peinture de Sulzbach à l'Exposition de peintures à Rémelfing

Erste gemeinsame Projekte für 2016

- 01. Mai : Beteiligung des sulzbacher Wanderclubs an "La Marche du Muguet" in Rémelfing
- 19. Juni : Beteiligung des französischen Kinderchors "Cassiopée" am Chorfest in Sulzbach
- 17. und 18. Sept. : Beteiligung des sulzbacher Malclubs an der Malausstellung in Rémelfing

► REMELFING AU FIL DU TEMPS

De notre patrimoine local, l'édifice le plus connu mais également le plus visible est notre Château. Des traces du passé, il en est le symbole, même si son histoire n'en reste pas moins bouleversée. C'est grâce à une correspondance d'Alexandre de HAUSEN à sa femme que nous avons pu dater la construction du 1er château de Rémelfing de 1741 à 1744.

Son créateur, Alexandre de HAUSEN, est un marchand de bois qui devient Seigneur de Rémelfing et de Weidesheim en 1740. A cette époque, il occupe également le rôle de conseiller du Roi et de receveur des finances de Sarreguemines. Il vit au château jusqu'à sa mort en 1755. Le Château connaît alors une longue période d'instabilité où ses propriétaires ne font que se succéder sans vraiment l'habiter.

Héritier de son père, Pierre de HAUSEN le vend en 1780 à Louis Charles Joseph GRAVIER, Vicomte de Vergennes, propriétaire de la Baronnerie de Welfering et Colonel en second du Régiment de Basse-Normandie. Puis au début du XIXème siècle, le Château devient la propriété de Dominique de BELLOQUET, Baron, Lieutenant Général, Commandeur de l'Ordre Royal et militaire de St Louis. Après 40 ans de service dans l'armée, celui-ci meurt à Rémelfing en 1832.

Son fils vend alors le Château en 1834 à la Société Geoffroy-Pierron et Compagnie. Cette dernière n'étant pas rentable comme espéré, elle décide de le louer à Benjamin APPART dès 1841. Ce dernier ouvre au sein du Château « La Colonie de Rémelfing » dont l'objectif est de former de bons garçons de ferme, de bons ouvriers mais également de bons pères de famille.

En 1844, à la fin du bail, Benjamin APPART dissout la Colonie et part pour l'étranger. Le Château est alors une nouvelle fois vendu en 1846 à Henry ZIEGLER et Gilbert BARDON qui souhaitent y installer une fabrique de produits chimiques. Le Château y abrite donc non seulement l'usine mais également ses deux familles de propriétaires jusqu'à la veille de la guerre en 1871.

Abandonné jusqu'en 1891, il doit sa seconde vie à Edouard JAUNEZ. Le Château existant, alors en très mauvais état, le nouveau propriétaire décide d'en bâtir un autre qui est achevé en 1894/1895. Ce nouvel édifice en brique rouge compte de nombreuses dépendances dont des écuries, des granges, la maison du jardinier, la maison du portier sans oublier le magnifique parc qui complète cette grandiose demeure.

Mais qui est donc Edouard JAUNEZ ? Cet homme issu de la bourgeoisie Messine, accompagne son père à Sarreguemines où il y épouse Berthe de GEIGER, la fille du directeur des faïenceries. En 1864, il s'associe aux frères UTZSCHNEIDER dans la fabrication de dallages. Après des débuts difficiles, il finit par faire fortune avec le « Carreau de Sarreguemines ».

En 1870, quand la guerre éclate, il décide de rester à Sarreguemines et entre en politique. Son influence grandissante le mène à être anobli par Guillaume II. Il accueillera d'ailleurs le Kaiser au Château de Rémelfing le 11 mai 1905, date de l'apogée de notre Château.

Malheureusement, l'âge venant, Edouard JAUNEZ vend le Château en 1911 aux « Chemins de Fer d'Alsace-Lorraine » qui le détruiront en partie en 1913 afin d'agrandir les voies de triage.

La grille d'entrée a été achetée par la Ville de Sarreguemines et c'est elle qui orne le parc communal encore aujourd'hui. Quand aux dépendances restantes, elles sont successivement habitées par des prisonniers russes pendant la guerre, des salariés de la SNCF ou des ouvriers.

En 1981, la SNCF n'entretenant plus les bâtiments qui ne cessent de se dégrader, décide de les vendre à la commune de Rémelfing. Le 11 juin 1982, le Conseil Municipal de Rémelfing acquiert donc ce qui reste du Château afin de conserver ce patrimoine historique et décide de le rénover pour y aménager les services communaux ainsi qu'une salle polyvalente que l'on connaît et fréquentée comme telle aujourd'hui.



▶ EVENEMENTS

VŒUX DU MAIRE
LE 9 JANVIER 2016



BAL DE CARNAVAL DES ENFANTS
LE 21 FÉVRIER 2016



2^{ÈME} CHASSE AUX OEUFS
LE 28 MARS 2016



UNE ROSE, UN ESPOIR
LE 23 AVRIL 2016



MARCHE DU MUGUET LE 1^{ER} MAI 2016



▶ EVENEMENT

7ÈME ÉDITION DU FESTIVAL REM LE 14 MAI 2016





REM 2016 :
une bonne note musicale
pour une
bonne œuvre caritative

▶ ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE DE RÉMELFING



Une nouvelle saison se termine et une page se tourne.....

Pour cette saison 2015-2016, l'équipe fanion qui aura connu la montée en 1ère division aura été mise à rude épreuve. Un parcours difficile et des résultats qui se sont fait attendre auront obligé le club à changer d'entraîneur à la trêve hivernale. Pour la reprise, le groupe aura engendré quelques précieux points qui néanmoins n'ont pas été suffisants pour pouvoir se maintenir à ce niveau. L'équipe fanion terminant à l'avant-dernière place au classement sera logiquement reléguée en 2ème division.

Quant à l'équipe B, elle aura connu meilleur parcours en terminant 1ère de son groupe en 4ème division avec 16 victoires et 2 nuls et en ayant marqué pas moins de 101 buts. Elle accède donc à la division supérieure pour la prochaine saison.

Le club aura connu une fin de saison très compliquée en ayant du mal à aligner 2 équipes complètes chaque dimanche, ce qui s'est ressenti sur le moral des troupes. De plus, voilà déjà quelques années que les 2 équipes A & B font respectivement

l'ascenseur d'une saison à l'autre, comme si une stabilité était difficile à trouver.

Concernant nos équipes de jeunes qui évoluent au sein du groupement Avenir Val de Sarre (Remelfing – Sarreinsming – Zetting – Witttring – Siltzheim – Neufgrange) les plateaux U11 ont été organisés sur les installations du club ce qui a permis à une centaine de jeunes de pratiquer leur sport favori et de bien s'amuser tout au long de la saison.

Quelques dates importantes pour les prochains mois :

- 29 juin : fête de fin de saison des U11
- fin-juillet : reprise des entraînements seniors
- fin août/début septembre : reprise du championnat.

Philippe Schmidt
Président US Remelfing



VETERANS

Un vent de renouveau pour les vétérans

Pour cette première saison conjointe avec nos voisins de Siltzheim, on ne peut que se réjouir du fait d'avoir osé s'ouvrir aux autres plutôt que de continuer à péniblement boiter devant soi.

En effet, les 2 groupes de joueurs n'étant plus assez étoffés il fallait résolument faire le choix de se rapprocher d'un autre club de vétérans qui connaissait pareille situation.

Le travail préparé à l'intersaison a été validé lors des assemblées générales respectives et la nouvelle saison a donc pu démarrer le 12 mars chez nos voisins de Woustviller et se terminera le 12 novembre à Stiring. Pour cette saison, le coach peut composer avec un effectif de près de 20 joueurs. Depuis, les matchs s'enchaînent, les résultats sont encore en dents de scie mais la suite s'annonce passionnante et l'ambiance au sein de groupe est au beau fixe.

Une trêve estivale sera observée du 3 juillet au 26 août et une sortie pour la fin d'année est déjà inscrite sur les tablettes. ●

Le comité

Président d'Honneur : ALTMAYER Camille

Président : JUVING Gilbert

Vice président : LAURENT Patrick

Secrétaire : SCHMIDT Philippe

Secrétaire adjoint : WEBER Jean-Jacques

Trésorier : PAX Robert

Trésorier adjoint : LAPPEROUZE André

Assesseurs : FILLGRAFF Alain,
JUNG Alain,
KANY Hervé,
SAHNOUNE Hassen,
SCHWARTZ Jean-Marc

Réviseurs de caisse : MULLER Fabrice,
LUTZ Laurent



LE CONSEIL DE FABRIQUE

Dimanche à l'initiative du président du Conseil de Fabrique, ce sont une trentaine de bénévoles qui se sont retrouvés autour d'un goûter dans la salle paroissiale du presbytère.

Dominique De Giuli, le président, rappela l'importance du bénévolat dans tous les domaines mais notamment dans la paroisse en précisant « Sans bénévolat, il n'y a plus de Maison de Dieu » les bénévoles sont partout : entretien, nettoyage et fleurissement de l'église, menus travaux divers ou plus importants tels que rénovation de l'ancienne horloge, catéchisme, ACE, accompagnement des enfants, etc... Quant à l'abbé Frank Knorst, il encouragea les personnes présentes qui s'impliquent en étant chrétien et citoyen et remercia la mairie via son représentant, Isidore De Zorzi



SYNDICAT DES ARBORICULTEURS

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 31 mars 2016, suivie d'une réunion du comité pour désigner les membres du nouveau comité, le 15 avril 2016.

Sur décision de l'AG du 31 mars 2016 et adoptée à l'unanimité lors de la réunion du comité du 15 avril 2016 le nouveau Comité se compose comme suit :

Le comité

Président :	Robert JUNG
Vice président :	Pascal HAUERSPERGER
Secrétaire :	Camille AUG
Secrétaire adjointe :	Rosetta DE ZORZI
Trésorière :	Annie MULLER
Trésorier adjoint :	Robert SOISSONG
Assesseurs :	Joseph GEORGES Raymond BURGUN Dominique DE GIULI Vincent TOUSCH Thierry GROSSMANN Martine JACOB



Le 02 avril 2016 un cours de taille de printemps des arbres fruitiers, gratuit pour tous, a été dispensé par notre moniteur Gaston HOFFMANN.

Les arbres fruitiers en espalier, plantés il y a deux ans à côté du parking de la mairie, ont bénéficié de cette taille.

Un groupe de 16 amateurs d'arbres fruitiers étaient présents et ont activement participé à ce cours.

Camille AUG

CLUB EPARGNE LORRAINE

Le nouveau comité

Président :	Bernard MERTZ
Vice président :	Didier DINKEL
Trésorier :	Marc THEOBALD
Secrétaire :	Marie-Rose DZIDIC
Assesseurs :	Jacques RENFER Jean SCHAEFER Arnaud HAMM
Commissaires aux comptes	Hervé JADIN Loïc BERNEDE



Le dimanche 28 août 2016, nous organiserons une Paëlla à midi à « l'auberge lorraine ».

Bernard MERTZ

FANFARE ST-PIERRE

Le nouveau comité



Président :	Daniel SCHWARTZ
Vice président :	Denis BOSSI
Secrétaire :	Joseph WISSEN
Secrétaire adjoint :	Jean-Marie HOVER
Trésorier :	Jean-Claude GROSS
Trésorière adjointe :	Joëlle DINTINGER
Réviseurs de comptes	Roger PORTE Marcel SCHILLE



Après les sorties aux cavalcades de PUTTELANGE AUX LACS et SARRE UNION, il reste encore une dizaine de manifestations à effectuer.

La STE CECILE sera honorée le dimanche 20 novembre 2016.

Vous trouverez toutes les nouvelles concernant la Fanfare sur notre site <http://dschwartz1.wix.com/fanfare-st-pierre>.

Le Président, Daniel SCHWARTZ



La fanfare jouant « aux champs » lors de la procession à l'occasion de la fête Dieu début 1960 rue de l'église - impasse du Canal.

De droite à gauche : GROSS Gilbert - SCHWARTZ Jean - REBMANN Daniel (caché) - AUBRY Pierre - BRUNDALLER Justin - BUCK Robert - KLEIN Roland - SCHWARTZ Daniel.

«LES PETANQUEURS»



Présentation du comité élu à l'unanimité le 19 mars 2016 :

Le comité

Présidente :	Monique ZEIDLER
Vice président :	Jean-Claude RICK
Trésorier :	Christian RIMLINGER
Trésorier adjointe :	Marie-Christine KIRCH
Secrétaire :	Ginette TARALL
Secrétaire adjoint :	Daniel SZESTKE
Asseseurs :	Martin GOMEZ Sylvain WEISS

Le repas de Noël des pétanqueurs s'est déroulé le 19 décembre 2015 au Château de Rémelfing. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes dans une

ambiance conviviale et festive. La soirée fut une réelle réussite à réitérer en 2016.

Le 28 mai 2016 a eu lieu au boulodrome de Rémelfing le concours de pétanque : 28 doublettes ont été formées.

Gagnants Résultat final A : Thierry/Nika du club de la coulée verte à Stiring Wendel

Gagnants Résultat final B : Dom/Pierrot du club de la coulée verte à Stiring Wendel

Cette journée, malgré les caprices de la météo, a été une réussite et les participants nombreux.

Dates des prochains concours :

Le 17 juillet 2016 au Château de Rémelfing «challenge Pascalou»

Le 11 septembre 2016 au boulodrome de Rémelfing.

Mme Zeidler Monique,
la présidente

CASSIOPÉE

C'est une fin de saison chargée qui se profile pour la chorale Cassiopée. Après un lavage de voitures le 30 avril dernier, les choristes ont donné leur 16ème concert « LA clé des chants » le 22 mai dernier, avec le concours de la chorale de Vittersbourg et de l'harmonie Sainte Barbe de Folschviller.

Mais les jeunes chanteurs ont encore du pain sur la planche. Le 5 juin prochain, ils se rendront à Fessenheim-le-bas en Alsace, pour un concert caritatif au profit de l'association « Enfants de Marthe », qui offre du bonheur et du rêve aux enfants atteints de cancer. Après cela, les choristes se produiront une dernière fois pour la saison le dimanche 19 juin, pour un festival de chant choral à Sulzbach (Sarre). Avis aux amateurs !

Cordialement,
Amanda De Zorzi,
présidente de la chorale Cassiopée.



CLUB DU 3^{ÈME} AGE

Le 9 décembre 2015, le club du 3^{ème} âge de Rémelfing a effectué une sortie en bus au marché de Noël de Saint Wendel.

Le comité

Président :	Roland FOSSE
Vice président :	Camille BICKEL
Trésorière :	Annie MULLER
Secrétaire :	Laetitia FOSSE
Assesseurs :	Marie-José GEORGES Sandrine HEINZE Annie LAMBERT Heinz NIEDERLANDER Solange PORTE Jean SCHAEFER Christiane SCHMIDT



Tous les lundis, le groupe K-danse du 3^{ème} âge fait ses répétitions de danse de 16h à 18h au château.

Tous les mardis de 14h à 18h, les membres se retrouvent pour des rencontres ordinaires (jeux, gâteaux, café).

Le club compte actuellement 63 membres et toutes les personnes souhaitant passer des après-midis dans un club chaleureux à l'écoute de ses membres est la bienvenue. Le club est ouvert à tous sans limite d'âge et issus de toutes les communes.

Pour tous renseignements, contacter le président M FOSSE ROLAND au 06-88-89-75-19 ou rejoignez- nous au château.

Comme à son habitude, le club du 3^{ème} âge de Rémelfing continue de célébrer les anniversaires des membres chaque trimestre. Des sorties sont encore en prévision et restent à définir.

PEINTURE-CRÉATION



Et ce sont différentes créations qui ont vu le jour suite à la



demande de la commune.... Les employés communaux André, Pierre et Hervé ont accompli un travail remarquable en confectionnant des maisonnettes en sapin. Les mains actives de nos membres se sont

ensuite mises au travail pour peindre avec minutie et patience ces maisonnettes en donnant libre cours à leur imagination pour les embellir. Après un vernissage pour les faire résister aux intempéries, les différents modèles de nichoirs pour sitelle, mésange, etc... ont été disposés dans les arbres autour du château, près du parking de la mairie ainsi qu'à la pharmacie et près des écoles. Des oiseaux ont déjà pris place dans certains nichoirs pour y faire leur nid. Après avoir décoré le pot de fleurs qui est à l'entrée du château et les nichoirs à oiseaux, nous attendons avec impatience le prochain défi pour embellir notre village.

► ACCUEIL PERISCOLAIRE Multi-Site Rémelfing/Zetting



VOYAGE DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

Cet été, les PEP57 organiseront un accueil de loisirs sans hébergement, du 6 au 29 Juillet 2016 pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, dans les locaux du périscolaire.

Le thème abordé sera « Voyage dans l'espace et dans le temps ».

Les enfants découvriront la période antique grecque, romaine et égyptienne à travers diverses activités proposées par l'équipe d'animation. Tous les jours, les animateurs réaliseront avec les enfants des activités ludiques, culturelles, culinaires, imaginaires et/ ou des initiations sportives.

Des Olympiades seront organisées le 8 juillet et une chasse aux trésors est prévue pour le 22 juillet.

Des sorties sont également programmées.

Le 15 juillet, nous visiterons le Centre d'Interprétation du

Patrimoine archéologique de Dehlingen, un rallye photo sera organisé pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Les maternelles aideront une poupée à retrouver ses sens grâce à l'archéologie.

Le 21 Juillet, les enfants seront de petits apiculteurs, ils visiteront des ruchers et ils confectionneront des bougies à la cire d'abeille au Moulin d'Eschviller.

Le 28 Juillet, l'association Sirius présentera le ciel aux enfants dans un planétarium à Zetting.

Le 29 Juillet 2016, nous clôturerons ces vacances par une fête déguisée intitulée « Danse avec les extraterrestres ».

Pour inscrire vos enfants, veuillez contacter la directrice du périscolaire au 06.29.20.58.22. ou périscolaire.remelfing-zetting@pep57.org.

La directrice,
Mallory NEDJMA



ÉCOLE MATERNELLE DE RÉMELFING

Les élèves de l'école maternelle ont reçu à deux reprises cette année la visite de Suzanne Bichler, de la médiathèque de Sarreguemines, pour leur présenter des contes en platt : grâce aux marionnettes et aux accessoires d'un tapis à raconter et aux explications de Suzanne, ils ont pu reconnaître et apprécier Le Petit Chaperon Rouge et d'autres histoires. Suzanne leur a également fait découvrir des comptines et chansons traditionnelles en platt qu'ils ont répétées à l'école avec beaucoup de plaisir.



Les élèves de Grande Section ont pris part à un cycle d'une douzaine de séances à la piscine de Sarreguemines. Cette première approche de l'eau leur permettra d'appréhender les apprentissages de natation au CP avec davantage de sérénité et beaucoup d'enthousiasme !



Après avoir longuement travaillé sur le thème de la ferme, des animaux et des cultures de céréales, les enfants se sont rendus avec leurs correspondants de la maternelle de Zetting à la ferme pédagogique de Guébling, le 9 juin 2016. Au cours de cette journée riche en découvertes et en émotions, ils ont approché, caressé, nourri les agneaux, chevaux, chèvres, poules, lapins etc... de la ferme, découvert la transformation de la laine de mouton en pelote et moulu les grains de blé pour en faire de la farine.



ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIO ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE MIXTE



Toutes les classes se sont rendues au Musée des Techniques Faiencières de Sarreguemines pour participer à des activités de décoration ou de façonnage d'objets en argile.



Elles ont également visité le planétarium au collège Jean Jaurès, guidées par Mme Lheureux, professeur de mathématiques.



Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont créé une danse sur le thème « De l'ombre à la lumière ». Ils ont été aidés par leur professeur, et aussi par une danseuse professionnelle, dans le cadre d'un projet subventionné par la DRAC, ainsi que par les deux municipalités du Regroupement Pédagogique. Ils ont présenté cette danse lors de la Semaine des Arts, au Casino à Sarreguemines, et à leurs parents et aux représentants des deux communes, au Château de Rémelfing. Ils ont également participé à la Semaine de rencontre des pratiques artistiques, Ré-Kréation, au Carreau à Forbach.



Les élèves de la classe de CM2 sont allés faire du ski au cours d'une classe de neige, qui s'est déroulée du 22 au 27 février à Saint-Nicolas-La-Chapelle, près de Megève.



Les élèves des deux classes ont bénéficié d'une animation organisée par la Communauté d'Agglomération sur le thème de la sécurité routière : une partie théorique en classe, puis une partie pratique à l'Hôtel de la CASC.



Un représentant de la Ligue contre le Cancer est venu parler des dangers de la cigarette aux élèves de CM2.

Autres projets des classes

- Kermesse des écoles
- Rencontre CM2/6èmes au collège du Himmelsberg
- Sortie au Moulin d'Eschviller (visites et ateliers)
- Rencontres d'athlétisme



► VIE LOCALE

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés :

- 09.01.2016 ALLARD Loan
- 22.03.2016 JACOB Solène
- 27.03.2016 PLATZ Charlie

Ils nous ont quittés :

- GERARD Auguste
Né le 02.07.1922 - Décédé le 02.02.2016
- FIERLING née BRUNDALLER Denise
Née le 24.03.1926 - Décédée le 04.05.2016

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS



Lors de vos sorties, **vous devez tenir votre chien en laisse** et veiller à ce qu'il ne fasse pas ses besoins sur les trottoirs, les espaces verts et places publiques, les aires de jeux pour enfants ou le jardin de votre voisin, à défaut **vous devez ramasser ses déjections** à l'aide d'un sachet ou d'une petite pelle et les mettre à la poubelle. ●

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Une circulaire ministérielle du 11 février 2014 stipule de la mise en œuvre de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts dans le cadre des actions à déployer pour lutter contre la pollution de l'air par les particules. Une benne à déchets verts est ouverte dans notre commune d'Avril à Septembre rue du Stade. Toute l'année, vous disposez des déchèteries de SARREGUEMINES, WOUSTVILLER, ZETTING et ROUHLING. ●

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Conformément à l'arrêté municipal n° 23/2016 les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables et les samedis de :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Travaux interdits les dimanches et jours fériés



Elagage : obligations et réglementation



Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparatrice.

Jusqu'à 2 mètres de hauteur si les plantations sont à distance de 0,50 mètres minimum de la limite séparative de la propriété voisine.

Au-delà de 2 mètres si les plantations sont à distance de 2 mètres minimum de la limite séparatrice de la propriété voisine.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

En présence d'un mur :

- mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.
- mur appartenant au voisin, la distance est mesurée à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- mur vous appartenant, la distance est mesurée à partir de la face du mur orienté vers le voisin. Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de vos voisins.

Cette réglementation est issue des articles 671 à 673 du Code civil.

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. ●

N'hésitez pas à nous contacter

Une remarque, une info à diffuser lors de la prochaine parution ?

Faites-nous en part !

Tél. Mairie : 03 87 98 07 07

Vous trouverez sur le site Internet de la Commune les manifestations, travaux et diverses informations :

www.mairie-remelfing.fr